

REGION DE L'ADAMAOUA
.....
DEPARTEMENT DE LA VINA
.....
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1^{er}
.....
SECRETARIAT GENERAL
.....
BP: NGAOUNDERE



ADAMAWA REGION
.....
VINA DIVISION
.....
NGAOUNDERE 1^{er} SUBDIVISIONAL COUNCIL
.....
GENERAL SECRETARY
.....
P.O. Box: NGAOUNDERE

**AVIS DE CONSULTATION N°04 /AC/CAN1ER/CIPM/2020 DU 24 DEC 2019
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT SUR LE SITE DU LAC
TIZON DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1^{er} (EN
PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT : BIP 2020/MINEPDED

1. OBJET DE LA CONSULTATION

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de N'Gaoundéré 1^{er}, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour les travaux d'aménagement d'un espace vert à la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1^{ER}.

2. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à cette Consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou société de fourniture agréées, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour les travaux d'aménagement desdits matériels et remplissant les conditions reprises dans le Règlement de la consultation.

3. DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution des prestations est fixé à trois (03) mois.

4. COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation, est de 10 000 000 (dix millions) francs CFA TTC

5. FINANCEMENT

L'espace vert objet de la présente Consultation est financé par le Budget d'Investissements Publics/ MINEPDED, exercice 2020.

6. ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHÉ

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundere 1^{er}, les marchés d'aménagement de l'espace vert seront conclus entre les Adjudicataires et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1^{ER}.

7. ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1^{ER}, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 13 000 (treize mille) francs CFA à la Recette Municipale de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1^{ER} au titre des frais de dossier.

8. CAUTION DE SOUMISSION

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 200 000 (deux cent mille) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre Chargé des Finances.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de cotation sera déclarée irrecevable.

Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.

9. DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES :

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt et un jours (21) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

10. REMISE DES OFFRES

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif

complet de l'EXERCICE 2020 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Mairie de NGAOUNDERE 1^{er}, sise à côté de la Sous-Préfecture de NGAOUNDERE 1^{er}, au plus tard le 11 JAN 2020 à 14 heures précises et devront porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION N° 04/AC/CAN 1ER/CIPM/2020 DU _____

EN VUE D'UNE DEMANDE DE COTATION POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT SUR LE SITE DU LAC TIZON DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

Enveloppe A : Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte contribuable légalisée ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- l'Attestation de non redevance ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une copie du plan et d'attestation de localisation légalisée ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Enveloppe B : Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les spécifications techniques et types de plants proposés ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;

Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

Les deux (02) enveloppes seront placées dans une grande enveloppe elle-même fermée et scellée portant la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION N° 04/AC/CAN1ER/CIPM/2020 DU 24 DEC 2019 EN VUE D'UNE DEMANDE DE COTATION POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT SUR LE SITE DU LAC TIZON DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. DUREE DE LA RECEVABILITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de N'Gaoundéré 1^{er}, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

13. EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de N'Gaoundéré 1^{er} procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

14. DEPOUILLEMENT DES OFFRES

Le dépouillement aura lieu le 17 JAN 2020 à 15 heures précises à la Salle de délibération de la Mairie de NGAOUNDERE 1^{er} sise à côté de la Sous-Préfecture de NGAOUNDERE 1^{er}.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.

1-Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence ou non-conformité persistance d'une pièce administrative après épuisement de délai réglementaire, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée;
- Caractéristiques techniques non conforme aux prescriptions du DC ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission
- n'avoir pas satisfait à au moins quatre des cinq critères essentiels.
- Non exécution ou abandon d'un marché au cours des 3 dernières années par le fait de l'entreprise.

2-Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante jours(60) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Attribution de la Lettre-Commande :

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Ngaoundéré 1^{er} les jours ouvrables ou auprès des Services du Maître d'Ouvrage ou appeler au numéro téléphone suivant : 677 80 74 76.

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ ARMP pour insertion au JDM
- ✓ MO/CAN 1^{ER} .
- ✓ Affichage
- ✓ Chrono/archives.

Fait à NGAOUNDERE le 24 DEC 2019

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de
NGAOUNDERE 1^{er},
Autorité Contractante.

